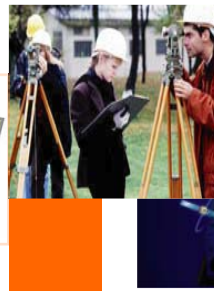


BTS GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE



La profession de Géomètre-Topographe comporte des activités variées, techniques et juridiques, pratiquées en milieu urbain et rural, à la fois sur le terrain et au bureau. Membre d'une profession libérale (Ordre des Géomètres-Experts Fonciers), fonctionnaire ou salarié des secteurs publics et privés, le Géomètre-Topographe exerce à différents niveaux de qualification : **Ingénieur** et **Technicien supérieur**.

Technicien Supérieur

- » Assure le relevé du terrain par des observations GPS sur satellites artificiels et des mesures optiques et électroniques de précision : angles, distances, dénivelés.
- » Détermine les coordonnées planimétriques et altimétriques, les surfaces et les volumes par calculs et traitements informatiques, en temps réel ou différé.
- » Dresse les plans graphiques et numériques par dessin manuel et automatique (D.A.O.).
- » Étudie les projets d'aménagements fonciers (remembrement, drainage, lotissement...) par des techniques traditionnelles et par Conception Assistée par Ordinateur (C.A.O.).
- » Implante des projets sur le terrain, vérifie leur exécution, surveille et contrôle les ouvrages d'art.

Ingénieur Géomètre-Expert

- » Fixe les limites des biens fonciers (bornage), procède à toutes opérations ou études sur l'évaluation, le partage, la mutation et la gestion des biens immobiliers.
- » Conseille les décideurs : élus et corps constitués.

La diversité et la qualité des **rapports humains**, ainsi que le **travail d'équipe**, caractérisent l'activité professionnelle du Géomètre-Topographe.



Plan topographique établi par D.A.O.

Objectifs

BTS
Géomètre -
Topographe

BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée
BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée
BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée
BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée	BTS Géologie Appliquée

LYCEE HENRI LORITZ
29 rue des jardiniers
54042 NANCY cedex
tél : 03 83 36 75 42
fax : 03 83 35 08 22

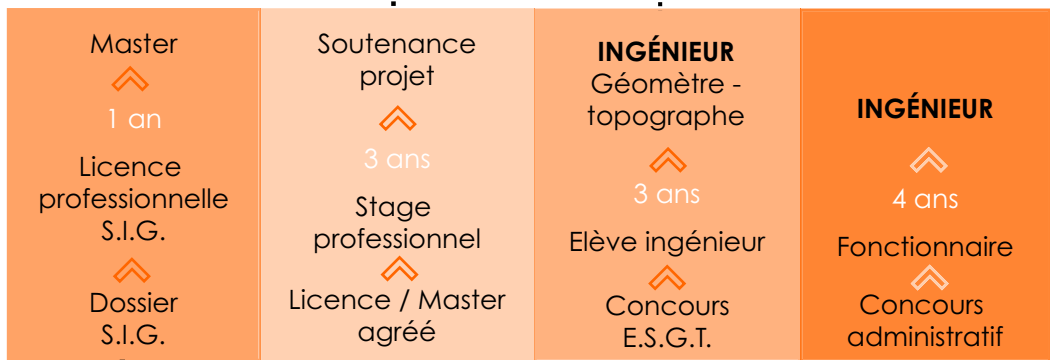


mail : lycee@loritz.fr
» www.loritz.fr

GÉOMÈTRE - expert D.P.L.G.
2 ans
Stage professionnel

Salarié secteurs public et privé
Géomètre - Topographe
TECHNICIEN SUPERIEUR

BTS



Le BTS GÉOMÈTRE permet :

- ▶ d'entrer dans la vie active comme Technicien Supérieur Géomètre-Topographe, salarié, dans les cabinets de Géomètres-Experts, bureaux d'études, administrations, entreprises nationalisées.
- ▶ de poursuivre ses études en licence professionnelle (urbanisme, système d'information géographique) ou en suivant une préparation d'un an au concours d'ingénieur de l'Ecole Supérieure des Géomètres-Topographes.
- ▶ de passer le concours de l'ÉCOLE SUPÉRIEURE des GÉOMÈTRES et TOPOGRAPHES (ESGT) qui conduit en 3ans au diplôme d'Ingénieur Géomètre-Topographe et au diplôme de Géomètre-Expert Foncier DPLG après 2 ans de stage.
- ▶ diverses écoles d'Ingénieurs : INSA, ESITC, ENI, etc. admettent les titulaires du BTS Géomètre-Topographe après examen du dossier scolaire.
- ▶ l'IGN - l'Équipement - le Génie rural - le Cadastre offrent, après concours, le statut de fonctionnaire.

STAGE EN ENTREPRISE

Le stage se déroule en fin de première année scolaire. Il est suivi par les professeurs de spécialité ayant en charge les sections STS :

- ▶ visite des stagiaires dans l'entreprise, consultation du ou des responsables de stage,
- ▶ contrôle des travaux effectués, des thèmes d'études et des tâches confiées au stagiaire.

